

Colloque sur les enjeux empiriques de l'éducation au Canada
Statistiques Canada, Ottawa, les 23 et 24 novembre 2001

**Commentaire du texte de madame Nelly McEwen, School Improvement Branch,
Alberta Learning, *Improving Educational Performance in Alberta***

par Céline Saint-Pierre
Présidente
Conseil supérieur de l'éducation du Québec

La démarche de l'« Alberta Initiative for School Improvement » (AIS), qui a démarré il y a à peine deux ans, est extrêmement intéressante et utile à la réflexion de tous ceux et celles qui œuvrent dans le milieu scolaire à l'amélioration de la réussite éducative du **plus grand nombre d'élèves**. C'est le cas du Québec qui s'est engagé dans cette voie de manière très concrète et impérative suite au Plan d'action du ministre de l'Éducation. Le ministre demande, en effet, à chaque école primaire et secondaire de se doter d'un plan de réussite et de rendre compte à la population des résultats obtenus. Que retenir du projet albertain susceptible d'être transférable dans les pratiques des écoles et dans les interventions du ministère de l'Éducation?

D'abord, permettez-moi de présenter certaines orientations du Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec utiles aux remarques que je ferai par la suite. Ce Plan indique que « la responsabilité est désormais impartie à chacun des établissements de tous les ordres d'enseignement de concevoir et de mettre en œuvre un plan de réussite en fonction de standards élevés ayant comme objet la réussite scolaire et la persévérance nécessaire pour l'obtention du diplôme¹ ». Chaque établissement doit élaborer ce plan en tenant compte autant que possible des caractéristiques de sa clientèle, fixer des objectifs qui soient réalistes, tout en tenant compte de la cible nationale du taux de réussite établie par le ministre, et élaborer des moyens qui permettent de soutenir l'atteinte des résultats fixés. Les écoles sont incitées fortement à rendre publics ces plans sur une base volontaire mais la décision leur appartient. Cependant le ministre devra rendre des comptes sur la performance du système scolaire dans son ensemble et sera appelé à décider de l'allocation des ressources en conséquence.

1. Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation du Québec, p. 12.

Si le dépôt du plan de réussite par chaque école auprès du ministre est exigé, rien n'est cependant prévu dans le processus, du moins pour le moment, pour recueillir une information systématique sur les plans élaborés pour soutenir la réussite, pour l'analyser et surtout pour évaluer leur efficacité pédagogique en regard du but visé. Une question se pose cependant. En effet, l'intérêt de la démarche des plans de réussite réside dans la capacité du système de rétroagir sur les résultats obtenus, afin d'évaluer s'ils ont été atteints et de trier les facteurs explicatifs susceptibles de fournir des outils pour mieux soutenir les établissements qui éprouvent des difficultés et renforcer ceux qui réalisent leurs objectifs. Comment le faire si rien n'est prévu pour les analyser et construire un état de situation fondé sur des critères ou des paramètres connus des établissements? La réponse à cette question est d'autant plus importante que le ministre pourrait attribuer une sanction aux établissements qui n'auraient pas atteint les résultats proposés dans leur plan de réussite.

En ce sens, la démarche albertaine prend en compte cette préoccupation et s'avère enrichissante pour la réflexion. Elle m'apparaît, de toute façon, beaucoup plus riche que celles qui président à l'établissement des palmarès des écoles secondaires du Québec (par exemple, celle qu'emprunte l'Institut Fraser) et qui sont publiés par la revue *l'Actualité*. L'AISI est axée essentiellement sur l'amélioration de l'apprentissage et de la réussite des élèves. Elle permet aussi un traitement qualitatif des résultats obtenus par les établissements et la formulation de diagnostics plus substantiels sur la santé du système d'éducation en recourant à la méta-analyse, ce qu'au Conseil supérieur de l'éducation, compte tenu de notre mission, nous privilégions dans notre démarche de recherche. Un autre volet de la démarche albertaine m'apparaît fort intéressant en ce sens qu'il vise à déboucher sur des plans d'action pour l'école, les enseignants et les élèves, ces plans d'action trouvant leurs assises à partir de l'analyse des résultats obtenus suite à l'implantation de projets.

Plus spécifiquement, cette démarche me semble pertinente d'un double point de vue, celui des acteurs mêmes du système d'une part et, d'autre part, celui des chercheurs :

- **du point de vue des acteurs du système**, parce que les analyses ainsi produites permettent un retour évaluatif sur les pratiques, et surtout parce qu'elles permettent aussi de déceler les pratiques innovatrices de certaines écoles et leur efficacité pédagogique. L'analyse des projets et de leurs résultats rend ainsi possible le transfert des connaissances et des pratiques à d'autres écoles. Dans le texte de Nelly McEwen, ce volet n'apparaît pas explicitement, mais on le

devine, et il serait intéressant de savoir s'il fait partie de l'approche albertaine ici décrite. Dans la démarche empruntée par l'AISI, il est fait appel aux facultés des sciences de l'éducation des universités albertaines, qui reçoivent des subventions du ministère de l'Éducation albertain pour ce faire, afin qu'elles assument une fonction d'accompagnement direct et d'information auprès des directions des écoles en matière de documentation spécialisée dans le domaine, de stratégies d'amélioration de la réussite et de mesures d'évaluation.

- **du point de vue des chercheurs**, car l'analyse des résultats met en évidence les facteurs qui jouent en faveur de la réussite et alimente le corpus des connaissances sur l'apprentissage. Ces facteurs sont diversifiés et ils commandent des analyses tant qualitatives que quantitatives. Ainsi, l'analyse des résultats scolaires en langue d'enseignement et en mathématique et de leur variation, dans un contexte où un projet spécial a été réalisé, peut se faire de manière quantitative comme le montrent les tableaux 1 et 2 du texte. À partir des variations observées dans les résultats scolaires des élèves impliqués dans ces projets, il semble possible de conclure, en effet, à un impact possible du projet spécial sur la réussite.

C'est sur ce dernier point, cependant, que les choses se compliquent. Une mesure plus fine de l'impact d'un projet donné sur l'apprentissage, et conséquemment sur la réussite de l'élève, renvoie à la capacité de discriminer parmi les facteurs explicatifs possibles ceux qui influent sur la nature du changement obtenu. Comme le mentionnent plusieurs chercheurs auxquels fait référence Nelly McEwen, les « distal variables » (tel que les données démographiques, les politiques en éducation et les structures organisationnelles) ont moins d'influence sur l'apprentissage scolaire que les « proximal variables »; ce constat conduit les chercheurs à proposer aux écoles d'élaborer des projets qui misent davantage sur les curriculums, les contenus des programmes et l'évaluation pour améliorer la réussite des élèves. De plus, les méthodes pédagogiques, selon d'autres chercheurs, tels que Biggs et Purdie, sont fort importantes et, en particulier, l'intégration des méthodes d'enseignement et des stratégies d'apprentissage. Je cite ces références, à titre d'exemple, pour montrer que plusieurs facteurs sont susceptibles d'améliorer l'apprentissage et la réussite des élèves et qu'il demeure fort difficile de les isoler les uns des autres pour en mesurer leur efficacité propre. Il en va de même de l'analyse de ce qu'on appelle « l'effet établissement » et « l'effet enseignant » sur la réussite des élèves. Tout ceci nous montre que bien qu'il n'y ait pas de recette ni de chemin unique pour atteindre des objectifs d'amélioration de la réussite éducative, ce sur quoi nous sommes

tous d'accord, il n'en reste pas moins que le développement de recherches sur ces aspects est à encourager de même que la diffusion de leurs résultats dans les milieux de pratiques.

Par ailleurs, Nelly McEwen mentionne à juste titre que la démarche albertaine requiert que les acteurs de terrain soient formés et outillés pour recueillir l'information en vue de l'analyser et de formuler un diagnostic évaluatif. Nous savons tous qu'une chose est de ramasser de l'information et de compiler des données, une autre, plus complexe mais combien essentielle, est celle de rendre ces données signifiantes pour les acteurs de terrain et pour les décideurs politiques, ce qui exige de pouvoir les contextualiser. L'absence de ce type d'analyse est notamment reprochée à ceux qui produisent les palmarès des écoles, car ils présentent une information brute sur des résultats scolaires ou sur les ressources d'un établissement sans aucune analyse de mise en contexte de ces données. Ici aussi, l'élaboration d'éléments méthodologiques et théoriques propres à la contextualisation en éducation serait nécessaire, en même temps que serait prise en compte la possibilité d'effectuer des études comparatives nationales et internationales entre les établissements. Un autre aspect de la démarche de l'AISI, que je trouve fort intéressant à retenir, concerne l'appel à une implication du gouvernement dans une relation de partenariat avec les parents, les enseignants et la communauté locale dans une prise en charge collective de l'amélioration de la réussite des élèves d'un établissement donné. C'est une approche que le Conseil supérieur de l'éducation met aussi de l'avant et nous avons proposé une démarche d'évaluation institutionnelle² (de l'établissement) qui reprend ce principe de responsabilisation collective des acteurs œuvrant au sein d'un établissement et du conseil d'établissement.

S'ajoute à ces besoins en recherche, celui de mener des études longitudinales sur des cohortes d'élèves ayant des caractéristiques multiples mais comparables. Nelly McEwen fait état des défis à relever pour mener à bien ce genre de recherche-action. L'un d'eux consiste à disposer du temps nécessaire pour réaliser et réussir cette démarche. Un autre défi est celui de pouvoir construire un véritable partenariat et d'obtenir, pour ce faire, la collaboration du milieu environnant de l'école et celle de la grande majorité des parents dans la mise en œuvre de mesures susceptibles d'améliorer la réussite des élèves. La plupart du temps, il arrive que les projets proposés soient de nature ponctuelle et cherchent à régler un problème dans l'immédiat sans préoccupations pour le moyen terme. Par ailleurs, la poursuite de ces projets est souvent menacée par le départ des

2 Conseil supérieur de l'éducation, *L'évaluation institutionnelle en éducation : une dynamique propice au développement*. Rapport annuel 1998-1999 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, 1999. Il est à noter que ce rapport ainsi qu'un résumé en français et en anglais sont disponibles sur le site internet du Conseil : www.cse.gouv.qc.ca.

premiers responsables et par la difficulté de pouvoir compter sur une relève adéquate et motivée à poursuivre. Ces défis se rencontrent aussi au Québec dans la mise en œuvre des objectifs de la réforme au primaire et au secondaire et il sera intéressant, d'ici quelques années, de voir comment ils auront été relevés.

Par ailleurs, il me semble important, et l'AISI l'a prévu, que ces projets fassent appel à la collaboration des chercheurs universitaires des sciences de l'éducation pour qu'ils développent les problématiques et les méthodologies appropriées à ce genre de démarche, mais aussi, et cela doit être encouragé, pour qu'ils réinvestissent la connaissance ainsi produite dans leurs propres programmes de formation des maîtres. Les activités de liaison et de transfert dans la recherche en éducation sont importantes à développer et plusieurs activités de ce type sont en cours, qui indiquent qu'on les pratique davantage. Il faut qu'elles soient encouragées et mieux soutenues par une meilleure reconnaissance de leur valeur au sein des institutions universitaires, ou encore au moment de l'évaluation académique des professeurs qui s'y consacrent.

J'ajouterai, en conclusion, que tous ces défis seront mieux rencontrés si nous disposons de politiques de la recherche qui fassent une meilleure place à la recherche en éducation et, plus particulièrement, pour l'objet qui nous intéresse ici, à savoir l'amélioration de l'apprentissage et de la réussite des élèves au primaire et au secondaire, à l'innovation en pédagogie et à l'évaluation des apprentissages afin d'être en mesure de mieux rendre compte des avancées réelles qui ont été faites en matière de réussite éducative du plus grand nombre d'élèves. En même temps, nous nous devons d'assurer que les résultats obtenus tant par l'AISI en Alberta que par les plans et mesures de réussite des écoles au Québec, soient diffusés sous une forme qui soit compréhensible pour la population en général. J'y vois une stratégie susceptible de mieux faire comprendre aux citoyens et citoyennes l'importance de l'éducation en tant que service public, de son accessibilité pour le plus grand nombre de jeunes, et des investissements financiers requis pour doter une collectivité des moyens nécessaires à son développement culturel, social et économique. Ainsi, la reddition de comptes prend un tout autre visage car elle devient un outil pour mieux agir sur le développement des individus et non une activité orientée principalement par des impératifs de gestion de système et de rentabilité économique.

Voilà quelques réflexions que m'a inspirée l'« Alberta Initiative for School Improvement ». Il est à souhaiter qu'elle se poursuive suffisamment longtemps pour que nous puissions bénéficier de nouveaux outils qui auront fait leurs preuves dans l'amélioration de la réussite des élèves du primaire et du secondaire.